



Union des Villes et  
Communes de Wallonie  
asbl



Fédération des CPAS

Vos réf. :

Nos réf. : LV/ALV/BD/csk/2018-014

Votre correspond. : **Bernard Dutrieux**

081 24 06 55

Bernard.dutrieux@uvcw.be

Monsieur Willy Borsus

Ministre-Président du Gouvernement Wallon

Rue Mazy 25-27

5100 Namur-Jambes

Annexe(s) : /

Namur, le 21 mars 2018

Monsieur le Ministre-Président,

**Concerne : Le Plan Wallon de Lutte contre la Pauvreté**

Nous avons pris connaissance de l'approbation par le Gouvernement wallon ce 8 mars d'une nouvelle mouture du Plan Wallon de Lutte contre la Pauvreté.

Le Gouvernement wallon annonce que la question de la pauvreté est une priorité politique. A ce stade, la Fédération constate que le Gouvernement a émis une série de propositions qui doivent encore être précisées et, surtout, c'est très important, assorties de budgets et concrétisées en actions.

La Fédération des CPAS se réjouit du fait que certaines de ses propositions – reprises dans un document qui vous fut envoyé en janvier dernier sous le titre de « Les 44 propositions de la Fédération des CPAS » - ont été prises en considération et intégrées dans la note du Gouvernement.

On retrouve entre autres la proposition n°6 quasi intégralement reprise dans le plan du Gouvernement (accès des bénéficiaires du RI aux formations du Forem).

L'automatisation des droits va également dans le bon sens, d'autant que le Gouvernement wallon entend maintenir dans l'accès aux droits un contact non informatisé. Ce sera le cas, notamment, dans les domaines des allocations familiales ou du tarif social de l'énergie.

Nous constatons que l'emploi est une priorité. La Fédération des CPAS avait en effet proposé que cet axe vienne compléter l'ancien Plan. Nous insistons toutefois sur le fait que cette politique de l'emploi dans le Plan pauvreté ne peut être exclusive des politiques d'insertion sociale. Dans ce cadre, la Fédération réitère son souhait de lever le moratoire sur les SIS (services d'insertion sociale) et la nécessité de révision du Décret dans le sens d'un retour à la priorité sociale.

./..

La Fédération se demande par ailleurs si la priorité attribuée à la Validation des Acquis de l'Expérience – une excellente idée en soi - est bien sous le contrôle entier de la Région, et ne relève pas pour majeure partie des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Par ailleurs, constitue-t-elle le moyen adéquat d'insertion professionnelle pour le public des CPAS (surtout dans le chaînage vers les métiers en pénurie) ?


La Fédération des CPAS attire l'attention du Gouvernement wallon sur la cohérence générale de son action en matière de pauvreté, et sur la nécessité que les décisions prises en la matière soient alignées. Dans ce sens, nous nous interrogeons par exemple sur la levée des critères minimaux de présence de logements publics dans les communes, l'absence d'indication dans le Plan de lutte contre la pauvreté des Plans de cohésion sociale dans leur nécessaire volet de lutte contre la pauvreté, et enfin la suppression annoncée de l'assimilation de la période des articles 60 à une période d'inoccupation professionnelle. Dans le même ordre d'idée, la Fédération préconise que certains éléments repris dans le récent Décret-programme, et proposés par la Fédération, soient intégrés dans l'opérationnalisation de ce Plan Pauvreté. A titre d'exemple, nous citerons l'élargissement de la définition liée à la médiation de dettes.

Le fait que la coordination de ce Plan soit confiée au Secrétariat général du SPW confirme l'idée d'un plan transversal et intégré, que la Fédération des CPAS salue.

Enfin, la Fédération des CPAS se tient à la disposition du Gouvernement pour l'opérationnalisation de ce Plan, dont les CPAS devront être des acteurs privilégiés.

Nous en profitons par ailleurs pour vous remercier de nous avoir informé préalablement des projets du Gouvernement.

Nous restons à votre disposition et nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre-Président, en l'expression de notre très haute considération.



Alain Vaessen,  
Directeur général



Luc Vandormael,  
Président